

Du travail forcé au retour forcé, en passant par l'école Itinéraires de deux jeunes chinois

Ming est arrivé en France au printemps 2002. A l'époque, ce jeune chinois avait 16 ans. Il avait été séquestré et contraint de travailler dans un atelier clandestin parisien. Au bout d'un an, il était arrivé à s'échapper en sautant au hasard dans un train, qui se trouvait être en partance pour la Normandie. Interpellé par la police dans une gare de l'Eure, il avait été remis aux services de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Après avoir appris le français et réussi l'exploit de rattraper le niveau de troisième, Ming s'est mis à espérer un avenir différent : une formation professionnelle, un métier de cuisinier, une intégration réussie.

L'histoire Wei Ying ressemble un peu à celle de Ming. Arrivé en août 2003 à Paris, elle fait l'objet de nombreux sévices de la part d'un réseau mafieux qui a tenté de la contraindre à se prostituer. Elle aussi a réussi à s'enfuir de Paris et s'est retrouvée à Evreux. Recueillie par l'ASE, elle a su également saisir sa chance en apprenant rapidement le français avant de suivre une scolarité normale.

Ming et Wei Ying sont devenus majeurs au printemps dernier. Ils ont rapidement déposé une demande de titre de séjour, immédiatement rejetée par la préfecture de l'Eure. Un collectif de soutien, composé d'enseignants, de travailleurs sociaux et d'associations, s'est alors constitué pour les soutenir. Compte tenu des risques qu'ils encourent en cas de retour en Chine, le collectif les a aidés à déposer une demande d'asile. La préfecture a alors estimé que cette demande d'asile - déposée tardivement - avait un caractère dilatoire et décidé de la faire instruire selon la « procédure prioritaire ». C'est dans ces conditions que l'Ofpra a rendu, le mois dernier, une décision négative qui n'ouvre pas droit à un recours suspensif de leur éloignement devant la commission des recours des réfugiés.

Nous apprenons avec stupeur et colère que, malgré le fait qu'ils avaient l'un et l'autre déposé plainte contre les mauvais traitements dont ils avaient été l'objet et que ces plaintes sont aujourd'hui en cours d'instruction, la préfecture de l'Eure a notifié hier, par voie postale, des arrêtés de reconduite à la frontière à Wei-Ying et Ming. Un retour forcé dans leur pays d'origine aurait inmanquablement pour conséquence de les remettre aux mains de leurs bourreaux.

Nous demandons de la façon la plus pressante que cette décision inacceptable soit abrogée et que les titres de séjour nécessaires à la poursuite de leurs études et à leur vie dans le pays où ils ont cru trouver un refuge leur soient délivrés.

Si tel ne devait pas être le cas, nous rougirions d'avoir à exposer à nos élèves et à nos enfants le mépris dans lequel les autorités tiennent les droits de l'homme et spécialement ceux des enfants. Comment éduquer les jeunes générations aux valeurs de démocratie, de liberté et de justice quand, en se comportant comme elles le font, les autorités de l'Etat les bafouent ?

Nous n'en doutons pas, l'expulsion de WeiYing et de Ming serait perçue comme une infamie par leurs camarades, leurs enseignants et par tous ceux dont elle serait connue. Elle ne doit pas avoir lieu.

Le 25 février 2005

Réseau Education Sans Frontières

Réseau des militants, collectifs d'établissements, syndicats et associations pour l'information et le soutien aux jeunes scolarisés étrangers sans papiers / educsansfrontieres@free.fr / www.educationsansfrontieres.org C/o EDMP Impasse Crozatier 75012 Paris

70 organisations sont membres d'Éducation sans Frontières : Syndicats et associations...

ADN (Association pour la démocratie à Nice), AMF (Association des Marocains en France), Association « En-Temps » (service des mineurs étrangers isolés), Association Française Janusz Korczak (AFJK), Association Intercapa Solidarité Etudiants Etrangers, Association Sar-Phirdem, ATTAC-France, CIMADE (service oecuménique d'entraide), Cinquième zone, Club UNESCO Terre Bleue (Charenton - 94), CNT (Confédération nationale du travail), Collectif Cetace (Créteil), Comité de défense des droits des sans-papiers (59), Collectif des sans papiers de Seine Saint-Denis (93), Collectif des sans-papiers des Hauts de Seine (92), Collectif des sans-papiers kabyles de France (CSPK), 3ème Collectif des sans-papiers de Paris, Collectif Unitaire de Défense des Elèves, Coordination nationale des sans-papiers, DAL (Droit Au Logement), Ecole Emancipée, Emancipation, Etudiants et Enseignants étrangers (Académie de Créteil), FASTI (Fédération des association de solidarité avec les travailleurs immigrés), Faut qu'on s'active ! (Boulogne sur mer), FCPE, FERC-CGT, FSU, G10 Solidaires Paris, GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés), Groupe contre la criminalisation des familles de l'AITEC, (Association Internationale des Techniciens, experts et Chercheurs), Journal A Contre Courant politique et syndical (Mulhouse), Ligue des droits de l'homme, MRAP, RAJFIRE (Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées), RCTS, Réseau Chrétiens Immigrés, Section Française de Défense des Enfants, SGEN-CFDT, SUBTERRA a.s.b.l., SUD Haute-Loire, SUD-Culture, SUD-Education, SUD-PTT, Syndicat de la Magistrature, UNL (Union Nationale Lycéenne), UNSEN-CGT/ **Collectifs d'établissement...** Lycée Jean-Jaurès (Châtenay-Malabry - 92), Comité de soutien des enfants tchétchènes de l'école Baudelaire - Paris 12, Lycée Suger (St-Denis - 93), Lycée Jean-Macé (Vitry - 94), LP Gustave Eiffel (Massy - 91), LP Florian (Sceaux - 92), CISéé (Lycée Utrillo, Stains - 93) / **Soutiens...** Alternative Libertaire, LCR, PCF, Les Verts

Réseau éducation sans frontières

www.educationsansfrontiere.org